



## **CAP CENTRALE B DU 23/06/2010 - TABLEAU D ' AVANCEMENT-**

### **AGENTS RETENUS POUR L' AVANCEMENT A CONTRÔLEUR 1 ERE CLASSE (pour le Tarn)**

| <b>Rang de classement</b> | <b>Nom Prénom</b>                 |
|---------------------------|-----------------------------------|
| <b>1</b>                  | <b>BRU-DEBALS Marie-Paule (1)</b> |
| <b>2</b>                  | <b>DELSOL Michel (1)</b>          |
| <b>3</b>                  | <b>COSTE Huguette</b>             |
| <b>4</b>                  | <b>SOULIE Pierre</b>              |

(1) agents classés en 2009

#### **Observations :**

La réforme de la catégorie B prévue par le décret no 2009-1388 du 11/11/2009 sera appliquée à la DGFIP au 01 septembre 2010. Cette mise en œuvre a donc un impact sur le calendrier de gestion des tableaux d'avancement 2010.

Aussi, les agents inscrits sur le tableau d'avancement au grade de contrôleur 1 ère classe seront nommés avec effet du 01 janvier 2010, sous réserve de satisfaire à cette date à la condition des 5 ans d'ancienneté de services en catégorie B. A défaut, les agents seront nommés jusqu'au 31 août 2010 à la date à laquelle ils rempliront cette condition.

Les agents non retenus lors de la CAP Centrale seront reclassés d'office l'année prochaine.

